

questions
de communication

Questions de communication

15 | 2009

Pathologies sociales de la communication

André Petitjean, Jean-Marie Privat, dirs, *Les voix du peuple et leurs fictions*

Metz, Recherches textuelles, 7, 2007

Marieke Stein



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/777>

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2009

Pagination : 414-416

ISBN : 978-2-86480-989-0

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Marieke Stein, « André Petitjean, Jean-Marie Privat, dirs, *Les voix du peuple et leurs fictions* », *Questions de communication* [En ligne], 15 | 2009, mis en ligne le 13 janvier 2012, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/777>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Tous droits réservés

André Petitjean, Jean-Marie Privat, dirs, *Les voix du peuple et leurs fictions*

Metz, Recherches textuelles, 7, 2007

Marieke Stein

RÉFÉRENCE

André Petitjean, Jean-Marie Privat, dirs, *Les voix du peuple et leurs fictions*. Metz, Recherches textuelles, 7, 2007, 506 p.

- 1 Issu des travaux menés entre 2004 et 2007 par le Centre d'études linguistiques des textes et des discours de l'université de Paul Verlaine-Metz, *Les voix du peuple et leurs fictions* regroupe une vingtaine de contributions interrogeant les problèmes liés à la représentation des paroles populaires dans les œuvres littéraires. Dès le XIX^e siècle, les auteurs de fiction — notamment les romanciers — se sont interrogés sur le juste milieu à trouver entre la reproduction de parlures populaires et la lisibilité de leurs textes. Ils ont apporté des réponses diverses à cette question, les uns déléguant aux seuls personnages les parlures populaires, d'autres, comme Zola, cherchant à incorporer la langue populaire à la langue du narrateur. La question posée par le volume articule donc trois notions, toutes problématiques : celle de voix qui recouvre des significations linguistiques et narratologiques, mais pose aussi la question du rapport entre l'oral et l'écrit ; celle de peuple, éminemment problématique d'un point de vue sociologique, ethnographique ou historique ; celle de fiction, enfin, qui évite de limiter l'analyse au seul genre romanesque. Chacune des contributions de ce volume propose une approche de ces différentes notions et de leurs relations. L'ouvrage les regroupe en deux catégories. Une dizaine d'articles interrogent les aspects littéraires, historiques et culturels des problèmes soulevés par l'inclusion des voix populaires dans le texte littéraire ; l'autre moitié des contributions propose une approche linguistique et sémiotique des phénomènes de conversion langagière.

- 2 Les contributions proposant une approche littéraire ou socioculturelle explorent la complexité du sujet en tenant compte des idiolectes, stratégies d'écritures et positions esthétiques et politiques de chaque auteur, ainsi que des variations historiques des parlers populaires et bien sûr des codifications littéraires, Elles proposent une vue d'ensemble cohérente et éclairante de l'évolution des stratégies narratives et énonciatives qui vont, entre du XIX^e au XX^e siècle, vers un décloisonnement progressif des voix. La première, Nelly Wolf aborde cette évolution dans sa contribution « Fiction et diction démocratique » (pp. 19-38), par le biais d'une théorie originale selon laquelle « le roman moderne offre une mimésis du nouveau contrat social, celui qui fonde la démocratie moderne » (p.19).Le roman mettrait en fiction, pour le tester, le fonctionnement de la société démocratique— d'où toutes ces intrigues interrogeant l'entrée en société d'un Julien Sorel, d'un Frédéric Moreau, d'un Lucien de Rubempré. Dès la fin du siècle, le roman serait dédié à la représentation des « maladies du contrat » (p. 21) : c'est le moment de la « crise du roman » qui problématise la représentation des exclus du pacte démocratique, et surtout de leurs langages, hétérogènes par rapport à la langue nationale ; les conflits démocratiques prennent donc la forme, dans le roman, de conflits linguistiques, Tout au long de cette évolution, trois modes d'intégration des voix populaires s'observent dans le roman : le mode contractuel (chez Flaubert), le mode citationnel (chez Balzac, Hugo), et le mode fusionnel, où la langue populaire devient le fondement de la voix narrative elle-même, Innovation zolienne qui s'affirmera au début du XX^e siècle sous la plume de Ramuz, Queneau, Céline. L'enjeu de ces stratégies est esthétique, mais aussi politique : elles reflètent la tendance du romancier à maintenir, sur le plan narratif, l'exclusion du peuple, ou au contraire à réintégrer celui-ci dans le pacte démocratique en assimilant ses voix. Nelly Wolf termine son article en comparant les stratégies de Huysmans, de Zola et des Goncourt, et finit par Céline dont le *Voyage au bout de la nuit* « provoque la crise de la diction démocratique » (p. 35) par une écriture où s'affrontent douloureusement des éléments de la langue vulgaire et de la langue lettrée, sans aucune fusion ni résorptions des différences.
- 3 Poursuivant cette réflexion dans « Techniques et idéologies à l'âge du roman parlant, 1919-1939 » (pp. 19-38), Jérôme Meinoz explique comment la question de la représentation de la langue parlée dans la fiction littéraire, essentielle chez Giono, Nizan, Queneau., accompagne des événements historiques comme le front populaire ou la montée du fascisme, et porte, en profondeur, sur la place à assigner aux classes populaires dans la société contemporaine. Le décloisonnement des voix que l'on constate dans beaucoup de romans du premier XX^e siècle vise en réalité à mettre « fictivement un homme du peuple aux commandes de l'énonciation romanesque » (p. 43), et cette dynamique, collective, se lit aussi bien dans les textes des grammairiens et des linguistes contemporains (Charles Bally ou Henri Frei qui s'attachèrent à décrire la « parole ordinaire ») que chez les écrivains (Céline, Poulaille.). Chez eux, conclut l'auteur, le « roman parlant » met en question autant la langue littéraire que les langues populaires, et témoigne d'un puissant « fantasme de réconciliation » des écrivains entre l'homme lettré et l'homme du peuple.
- 4 Les articles suivants éclairent l'évolution des voix populaires dans les œuvres, tout en retravaillant de grands classiques. Plusieurs de ces articles montrent comment le mode d'intégration des voix populaires dans la narration dénigre ou valorise ces voix, selon l'orientation idéologique de l'écrivain, et mettent ainsi en évidence des phénomènes de « domination symbolique », selon l'expression d'André Petitjean et de Jean-Marie Privat

dans leur introduction (p. 13). Ainsi Guillaume Drouet apporte-t-il sa contribution aux études sur l'argot et le patois chez Hugo (pp. 61-88), Judith Wulf relit avec beaucoup de pertinence ce même auteur pour démontrer, analyses stylistiques à l'appui, que « loin de l'idéalisation et du pittoresque divertissant qui conserve la distance sociale, [Hugo] lutte dans son écriture contre les effets de subordination pour mieux faire exister une communauté énonciative plurielle » (p. 89), et Silvia Disegni (pp. 241-260) s'intéresse aux phénomènes de censure et d'autocensure dans les avant-textes réalistes.

- 5 Au-delà des auteurs « classiques », des textes moins connus sont également explorés. Raymond Michel, en faisant dialoguer les textes de Jacques Rancière et le roman *Daewoo* de François Bon, montre comment le romancier interroge, à travers la représentation des paroles des ouvrières licenciées, la place de l'homme dans le monde et la coupure des protagonistes avec leur milieu ; Kathie Birat (pp. 167-186) travaille sur le rapport entre oralité et écriture dans la fiction des Caraïbes, soulignant le fait que l'écrit y est une importation occidentale opposée à la culture traditionnelle, et montrant comment l'intégration de la langue orale contribue aujourd'hui à la recreation d'une esthétique écrite. Jean-Luc Picard aborde des thématiques proches dans « Les voix inouïes de la littérature polynésiennes » (pp. 187-220). Enfin, d'autres contributions délaissent le roman pour aborder les voix populaires à l'œuvre dans le théâtre (Danièle Chaperon, pp. 143-166), et dans les chants XXI et XXII de *L'Enfer* de Dante (Marcello Castellana, pp. 221-240).
- 6 Les contributions de la seconde partie, qui proposent une approche sémiotique et linguistique des voix populaires dans les œuvres, sont souvent plus descriptives, s'intéressant de près aux effets de polyphonie et aux phénomènes linguistiques de *mimesis* de l'oral. C'est par exemple ce que fait Jérôme Cabot qui analyse les voix du Marseillais, de la bonne et du petit bourgeois chez Albert Cohen (pp. 398-426). Comme dans la section « Approches littéraires », les genres, les auteurs et les périodes étudiés sont très variés. Les auteurs du XX^e siècle, même les plus contemporains, sont bien représentés : Alain Rabatel s'intéresse à la « représentation des voix populaires dans le discours auctorial d'Annie Ernaux » (pp. 287-326), André Petitjean se penche sur l'écriture dramatique de Daniel Lemahieu et de Xavier Durringer (pp. 355-396), Laurent Perrin aborde « le récit parmi ses voix » chez Robert Pinget (pp. 491-506), Pierre Péroz livre quelques remarques sur l'emploi de l'interjection « ouais » dans *La Route des Flandres* (pp. 429-460). Un article de Arkadiusz Kozelak (pp. 461-489) aborde la question des voix populaires par le biais intéressant et original de la traduction. Comparant le roman *Les Paysans* (du polonais Reymont) et ses traductions française et suédoise, l'auteur montre que, au-delà des difficultés de traduction purement linguistiques, se pose la question de la perception sociale qu'une communauté linguistique peut avoir des parlures populaires. Ainsi le roman polonais intègre-t-il un dialecte rural (déjà difficilement traduisible en soi) sans intention subordonnante, sans volonté de pittoresque, mais au contraire dans une visée universaliste. Comme ces objectifs n'ont pas d'équivalent dans la culture française, la traduction s'avère presque impossible, et finalement moins pertinente, au regard du message de l'auteur, qu'une simple adaptation.
- 7 En dépit de leur intérêt, plusieurs des approches sémio-linguistiques tendent à assimiler « voix populaires » et « oralité », s'intéressant plus aux phénomènes de *mimesis* de l'oral qu'aux parlures véritablement populaires. Dominique Maingueneau (pp. 263-286) évite cet écueil en soulignant dans son étude de l'*ethos* populaire, que ces paroles suscitent une relation essentielle non seulement à l'oralité, mais aussi au corps, et il va jusqu'à définir la

parole populaire comme une « infralangue », « l'utopie d'une langue immédiate du corps » (p. 268). Sa contribution et les suivantes révèlent la difficulté qu'il y a à définir les « voix populaires », souvent réduites aux parlers ouvriers et paysans. Sans doute vaudrait-il la peine de refuser ces raccourcis et de s'interroger sur ce qu'est vraiment la langue du peuple : est-il seulement possible de la définir ? Les langues populaires ne consistent-elle qu'en une somme d'écarts par rapport à une langue normée, elle-même très différente, d'ailleurs, de la langue littéraire ? En définitive, *Les voix du peuple et leurs fictions* invite à généraliser la réflexion de Marceline Laparra (« La langue de Rabelais est-elle populaire ? », pp. 345-354) : une langue inventive, vivante, fortement oralisée est-elle forcément « populaire » ? Et le recueil montre avec précision, profondeur et pertinence l'importance de ces questionnements dans les textes littéraires à travers les âges et les genres.

AUTEURS

MARIEKE STEIN

CREM, université Paul Verlaine-Metz
marieke.stein@wanadoo.fr